



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La sécurité des personnes âgées en résidence ne doit pas faire l'objet de compromis

Québec, le 19 juin 2019 - L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) réagit aux conclusions de la coroner à la suite du décès de Mme Hélène Rowley Hotte Duceppe, survenu le 20 janvier dernier. Pour l'AREQ, ce drame consternant était évitable, et il faudra tout mettre en œuvre afin d'empêcher qu'une telle situation se répète.

« Nous sommes indignés de constater la série de manquements relevés par la coroner et qui ont conduit à la mort de cette résidente. Depuis plusieurs années déjà, l'AREQ insiste sur la priorité qui doit être accordée à la sécurité des personnes qui habitent en résidence. Chaque fois que les normes de certification ont été revues, nous avons milité pour un rehaussement de celles-ci afin d'éviter de tels drames », soutient Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

Rappelons que depuis 2010, une quinzaine de personnes âgées et vulnérables sont mortes de froid à l'extérieur de leur résidence. Ce sont des cas tout aussi affligeants qui méritent qu'on leur rende justice par des mesures de sécurité adéquates. À la lumière de ces faits, il ne faut pas craindre d'être exigeants.

Révisons la réglementation

En ce sens, l'AREQ soutient la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants dans sa volonté de revoir la réglementation qui encadre les normes de certification des résidences privées pour aînés et offre toute sa collaboration pour réaliser cet important mandat.

« Jamais, et en aucun cas, la recherche de profit par les propriétaires des résidences ne doit porter atteinte à la sécurité de ses résidents. La sécurité des personnes âgées en situation de vulnérabilité n'a pas de prix! Les gens choisissent de vivre en résidence pour se sentir en sécurité, selon leurs besoins », affirme Mme Lapointe.

En 2013, le Québec a vécu l'horrible tragédie de L'Isle-Verte. Une année plus tard, le commissaire Delâge avait formulé de nombreuses recommandations dont plusieurs ne sont toujours pas mises en œuvre. Il est essentiel pour la dignité et la sécurité des personnes âgées en situation de vulnérabilité de tout mettre en œuvre pour éviter qu'une seule autre personne ne connaisse une fin de vie comme madame Rowley Hotte Duceppe ou comme celles de L'Isle-Verte.

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 58 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).